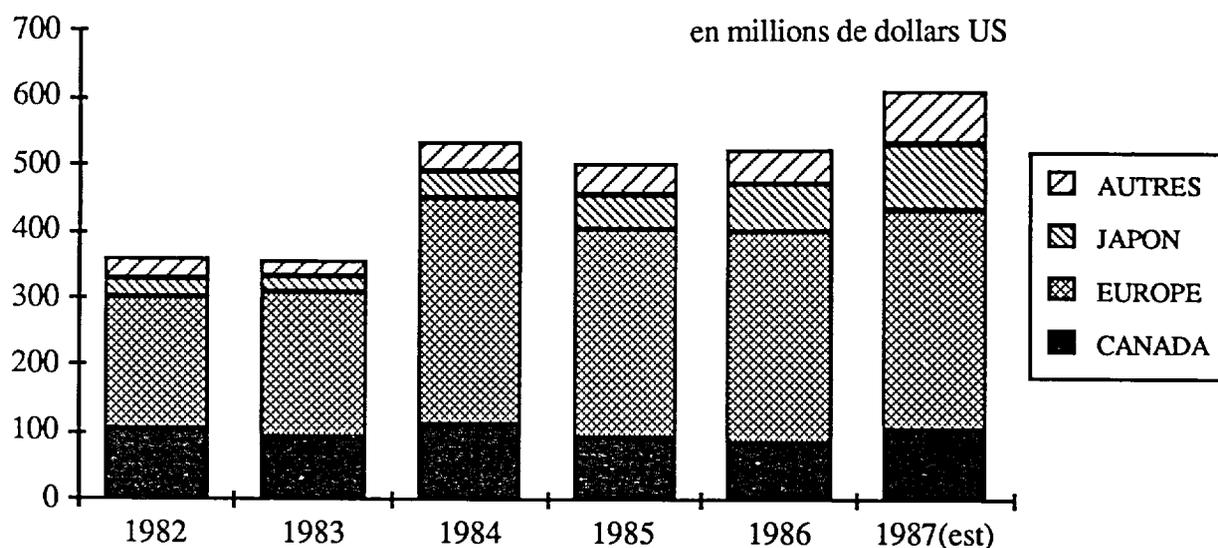


TABLEAU 1

TOTAL DES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE CERTAINES MACHINES AGRICOLES



Compte tenu de l'augmentation des prix des importations de l'Europe et du Japon, il semble bien que les perspectives d'accroissement de la part du Canada sur le marché américain des machines agricoles ne soient pas négligeables pour certains produits. Étant donné qu'il n'existe pratiquement pas à l'heure actuelle de droits de douane ni d'entraves au commerce, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ne devrait avoir qu'une incidence marginale sur le commerce bilatéral de machines agricoles. La plupart des produits sont admis en franchise, à l'exception du matériel de construction et de l'équipement industriel frappés de droits de douane de 2 % à 5,7 %. On trouvera à l'annexe 6 la liste complète des droits de douane. La suppression du tarif ne devrait pas, toutefois, modifier sensiblement les pratiques commerciales actuelles.

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINNE

Cette partie se fonde sur l'édition 1988 de U.S. Industrial Outlook que publie l'USDOC. Cette information permet de prévoir de façon générale les perspectives à court terme, et donne une